

Conseil Municipal du 29 juin 2022, 19h15, salle Charles Ruat

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, CHAMBON, GARCIA, MAINTENIE, NIEL et ODE.

Excusé(e)s : MM. IBOT, CHAMBON et CESAR

Le Maire demande aux conseillers de valider le compte-rendu du 17 mai 2022, les conseillers approuvent à l'unanimité. Il lit et fait passer la page des signatures des délibérations.

À présent, le maire fait un point sur la nouvelle élue législative de la circonscription, Mme Pochon Marie, et remercie les conseillers pour leur volontariat et la tenue des bureaux de vote. Dans l'ensemble les élections se sont bien déroulées sur les deux tours.

I. Compte rendu des activités du Maire, des adjoint(e)s et Président(e)s des commissions

Le Maire énumère ses activités depuis le dernier conseil municipal.

II. Gestion de l'utilisation de la Maison des associations

Une réunion est programmée avec tous les présidents d'associations lundi 04 juillet.

III. Point communication : revue municipale

Le maire propose à Mme. Pagès de prendre la parole.

Mme Pagès explique que la revue est terminée, elle présente le dernier BAT.

IV. Travaux voirie 2022

M. Chambon étant absent, le maire indique les travaux sous le béal démarreront prochainement.

V. Compte-rendu de la journée citoyenne du 25 juin 2022

M. Maintenié propose de fixer une date bien avant, sous un mois c'est un délai trop court.

Le Maire dit que cette journée a été une bonne expérience, tout le monde à jouer le jeu, y compris les services techniques. Mme. Monnier ajoute que tout le cimetière a été nettoyé.

VI. Compte-rendu du conseil d'école

M. Cesar n'étant pas présent, le maire précise que le conseil d'école se serait bien déroulé.

VII. Point sur les travaux et dossiers en cours : ZAC, feux tricolores, ZRR, incivilités, Aide Etat Régions, dossiers spécifiques

- Dossier subvention région : Le maire demande à la secrétaire de faire un point sur les subventions des dossiers en cours.

- Aire de lavage : Les travaux auraient dû commencer, nous attendons l'entreprise. Le Maire ajoute que la publicité du marché public est terminée.

- Feux tricolores : attente du lancement de l'étude.

- Licence IV : le maire rappelle qu'il faudrait se pencher sur le sujet. Mme Valentin propose d'utiliser la licence pour la coupe de monde, le maire répond que la licence sera périmée en janvier 2023, le délai est trop court. Il faudrait relancer le restaurateur. Mme Valentin propose de le rencontrer vendredi et de faire un retour.

- Incivilités : le maire a reçu des courriers, le Conseil municipal se penche très sérieusement sur les incivilités, problèmes de voisinage, perturbations chiens...etc., et invitent toutes et tous à se respecter.

- Réunion à la CCBDP (M. Allais) : le maire demande aux conseillers s'ils souhaitent se lancer dans un projet, de le gérer dans son intégralité et de s'y investir de façon autonome.

« City Stade » : le maire indique que le projet pourrait être de 50 000 €, il faudrait voir si ce type de projet peut s'inscrire dans les dotations patrimoniales. Mme Monnier, M. Allais et M. Ode sont d'accords pour reprendre et relancer ce projet (proche du tennis).

VIII. Compte-rendu du comité de pilotage de l'eau

Le Maire ne s'est pas rendu à Valence pour assister à la réunion. Il ajoute que le sujet de la ressource en eau sera le projet des 30 prochaines années.

IX. Délibérations :

- Programmation des travaux ZRR : Le maire indique que la semaine prochaine nous devrions avoir la réponse du schéma AEP assainissement complet, chaque commune devra fournir le schéma car le contrat ZRR (schéma financé à 80 %) sera acté que sous réserve d'avoir les 80 %.

VOTE AU PRINCIPE

- Service cantine/périscolaire (mise à jour du prix des repas, règlement intérieur de la garderie) :

Le maire donne les nouveaux tarifs d'API Restauration, le pain restera à la charge de la mairie. Il demande aux conseillers de réviser les tarifs du repas.

Les conseillers demandent s'il serait possible de mettre en place une adhésion de 10 € par enfant comme cela était le cas avec l'association « Les Amis de l'école », le maire répond qu'il faudra demander auprès de la Trésorerie si cela est possible.

Le nouveau tarif est fixé à 3,55 € le repas.

Il explique les modifications et nouveaux articles du règlement intérieur de la cantine et du périscolaire.

APPROUVE A L'UNANIMITE

- Décisions modificatives au budget principal et au budget de l'assainissement

APPROUVE A L'UNANIMITE

Le maire demande aux conseillers leur autorisation d'ajouter une délibération de dernière minute, ils approuvent :

- opposition à la publication dématérialisée :

Le maire explique qu'à compter du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation des informations publiques (compte-rendu, convocation, délibérations...etc.) entrera en vigueur. Néanmoins, une dérogation pour les communes de – de 3500 habitants est possible, une option doit être fixée par délibération avant la date d'entrée en vigueur. Le Maire propose de conserver le mode d'affichage papier.

APPROUVE A L'UNANIMITE

X. Questions diverses :

- Association « ACCA St Hubert » : le maire donne lecture du courrier reçu de l'association et fait passer la vue satellite de l'emplacement sollicité.

Une rencontre sera proposée au bureau de l'association afin de faire une mise au point sur le projet.

- Personnes vulnérables : mise à jour du tableau des personnes vulnérables en période de forte chaleur.

- Dégradation : Le maire parle d'un enfant en perdition sur la commune qui a fait quelques dégradations sur la commune (bouteilles cassées au camping, vitre brisée église).

- M. Maintenié demande quand la livraison du tracteur est-elle prévue ? Le maire répond qu'il n'a pas de nouvelles et que notre tracteur revient demain avec la nouvelle épareuse.

- M. Niel explique qu'une association d'agriculteur a posé des affiches sur l'abris bus et le transformateur. Malgré sa demande de retirer les affiches, celles-ci étaient toujours en place.

- Fête votive : Mme Valentin prend la parole et donne quelques informations pour la fête votive du 27 août, celle-ci se déroulera finalement sur 2 jours 26 et 27 avec le programme suivant : camion chichis salé/sucré, DJ défilé au lampion, samedi concours, balade de poney, structure jeux, cave apéro/charcuterie/tapas, musique (batterie de St Maurice), repas du soir épeautre/échine de porc, musique DJ Profiler et feux d'artifice.

Mme Valentin demande si la mairie possède toujours des fanions bleu et blanc, car elle souhaiterait en mettre entre la maison des associations et la caserne des pompiers.

Le Maire demande s'il sera possible de baisser la musique car la fois précédente le son était trop fort.

Mme Lasne précise que le bilan financier de la dernière fête est positif !

PROCHAIN CONSEIL : mardi 6 septembre 2022 à 19h15, salle du conseil